

Maîtrise en affaires publiques – Évaluation et suivi de la performance – Cheminement proposé pour l’obtention de la maîtrise en 2 ans (sous réserve de la disponibilité des cours).

Programme débutant à l’hiver

Session 1 Hiver	Session 2 Automne	Session 3 Hiver	Session 4 Automne
POL-7013 <u>Évaluation des politiques</u>	ECN-6961* <u>Économie et politique publique</u>	ECN-6957 <u>Analyse coût-avantage</u>	POL-6510 Stage
POL-7061 <u>Politiques et données probantes</u>	POL-6100 <u>La fonction publique au quotidien</u>	POL-6515*** Rapport de fin d’études	POL-7069 <u>Gestion de projets publics</u>
Règle 1** (Méthodologie) ou Règle 2 (cours de spécialité)	POL-7012 <u>Éthique et administration publique</u>	Règle 2** (cours de spécialité) ou Règle 1 (Méthodologie)	Règle 3 (cours à option)
Règle 3 (cours à option)	POL-7025 <u>Management public</u>		
Test TOEIC ou Versant (pour ceux qui n’ont pas fourni de résultats)			

* Il est fortement recommandé de réussir ce cours **avant** de s’inscrire à tout autre cours d’économique.

** Un cours de méthodologie (règle 1) et un cours de spécialité (règle 2) doivent chacun être complétés dans le cheminement. Considérant que trois cours de spécialité (règle 2) sur quatre sont normalement offerts à l’automne, il est recommandé d’effectuer le cours méthodologie (règle 1) à l’hiver (session 2). Si le cours de méthodologie est plutôt réalisé à l’automne (session 3), l’étudiant devra alors compléter un cours de spécialité (règle 2) à la session 2 (hiver).

***Considérant que le stage peut être à temps complet, l’activité *Rapport de fin d’études* peut être faite la session précédant le stage ou en même temps que celui-ci.